

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE

Numéro SIRET : **20004079800015**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE BOZEL**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE**

ANNEE 2015

Code INSEE 73055	COM COM VAL VANOISE TARENDAISE BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA 2015
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 544
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 132,40	0,00
2	Produit des impositions directes/population	425,62	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 298,91	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	39,52	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	11,65	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	36,53%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,98	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3,04%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 12 452 273,93	G 13 544 012,14
	Section d'investissement	B 2 243 630,42	H 1 898 043,17
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 1 124 455,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 115 893,94 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		14 811 798,29 = A+B+C+D	16 566 510,42 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 267 566,27	L 24 866,15
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 267 566,27	= K+L 24 866,15
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 12 452 273,93	= G+I+K 14 668 467,25
	Section d'investissement	= B+D+F 2 627 090,63	= H+J+L 1 922 909,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 15 079 364,56	= G+H+I+J+K+L 16 591 376,57

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 267 566,27	L 24 866,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	24 866,15
21	Immobilisations corporelles	267 566,27	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 992 955,00	2 790 668,35	137 357,58	0,00	64 929,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 089 006,00	3 932 219,11	15 900,00	0,00	140 886,89
014	Atténuations de produits	1 807 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 101 002,00	2 074 407,42	0,00	0,00	26 594,58
Total des dépenses de gestion courante		10 989 963,00	10 374 294,88	153 257,58	0,00	462 410,54
66	Charges financières	376 496,00	149 959,29	128 433,07	0,00	98 103,64
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	1 704,89	0,00	0,00	4 295,11
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	77 692,81				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 450 151,81	10 525 959,06	281 690,65	0,00	642 502,10
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 038 748,33				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	1 644 736,04	1 644 624,22			111,82
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 683 484,37	1 644 624,22			1 038 860,15
TOTAL		14 133 636,18	12 170 583,28	281 690,65	0,00	1 681 362,25
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	55 172,92	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	458 896,00	662 963,99	32 568,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 065 000,00	10 313 664,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 334 480,17	1 255 157,50	0,00	0,00	79 322,67
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	55 485,06	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 933 376,17	12 342 443,47	32 568,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	21 763,10	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 935 376,17	12 364 206,57	32 568,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	1 220 906,24	1 147 237,57			73 668,67
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 220 906,24	1 147 237,57			73 668,67
TOTAL		13 156 282,41	13 511 444,14	32 568,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		1 124 455,11				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 500,00	8 586,04	0,00	30 913,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 609 438,70	368 638,54	267 566,27	973 233,89
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 648 938,70	377 224,58	267 566,27	1 004 147,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 216,92	0,00	0,00	1 216,92
16	Emprunts et dettes assimilées	704 027,98	719 168,27	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		705 244,90	719 168,27	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 354 183,60	1 096 392,85	267 566,27	990 224,48
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 220 906,24	1 147 237,57		73 668,67
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 220 906,24	1 147 237,57		73 668,67
TOTAL		3 575 089,84	2 243 630,42	267 566,27	1 063 893,15
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		115 893,94			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 499,41	54 801,59	24 866,15	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	197 898,66	197 898,66	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	718,70	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		210 398,07	253 418,95	24 866,15	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		860 398,07	253 418,95	24 866,15	582 112,97
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 038 748,33			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 644 736,04	1 644 624,22		111,82
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 683 484,37	1 644 624,22		1 038 860,15
TOTAL		3 543 882,44	1 898 043,17	24 866,15	1 620 973,12
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2015
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 928 025,93		2 928 025,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 948 119,11		3 948 119,11
014	Atténuations de produits	1 577 000,00		1 577 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 074 407,42		2 074 407,42
66	Charges financières	278 392,36	0,00	278 392,36
67	Charges exceptionnelles	1 704,89	0,00	1 704,89
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 644 624,22	1 644 624,22
Dépenses de fonctionnement - Total		10 807 649,71	1 644 624,22	12 452 273,93
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 690,00	81 690,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	719 168,27	0,00	719 168,27
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 586,04	0,00	8 586,04
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	368 638,54	0,00	368 638,54
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>		1 065 547,57	1 065 547,57
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 096 392,85	1 147 237,57	2 243 630,42
Pour information				115 893,94
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				115 893,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	55 172,92		55 172,92
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	695 531,99		695 531,99
73	Impôts et taxes	10 313 664,00		10 313 664,00
74	Dotations, subventions et participations	1 255 157,50		1 255 157,50
75	Autres produits de gestion courante	55 485,06		55 485,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	21 763,10	81 690,00	103 453,10
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	1 065 547,57	1 065 547,57
Recettes de fonctionnement - Total		12 396 774,57	1 147 237,57	13 544 012,14
Pour information				1 124 455,11
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	54 801,59	0,00	54 801,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	197 898,66		197 898,66
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	718,70	0,00	718,70
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		1 644 624,22	1 644 624,22
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		253 418,95	1 644 624,22	1 898 043,17
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 992 955,00	2 790 668,35	137 357,58	0,00	64 929,07
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6023	Alimentation	0,00	351,84	104,11	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	21 300,00	13 157,73	0,00	0,00	8 142,27
60612	Énergie - Électricité	52 000,00	41 671,26	0,00	0,00	10 328,74
60621	Combustibles	0,00	4 658,04	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	119 300,00	92 500,94	8 409,40	0,00	18 389,66
60623	Alimentation	16 430,00	18 491,78	1 183,42	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	374,61	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	44 250,00	35 941,44	1 537,38	0,00	6 771,18
60632	Fournitures de petit équipement	72 850,00	63 689,11	4 296,14	0,00	4 864,75
60633	Fournitures de voirie	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
60636	Vêtements de travail	22 700,00	8 624,56	247,80	0,00	13 827,64
6064	Fournitures administratives	28 650,00	19 559,61	1 545,05	0,00	7 545,34
611	Contrats de prestations de services	120 000,00	90 407,34	5 032,50	0,00	24 560,16
6132	Locations immobilières	59 400,00	36 866,43	1 717,12	0,00	20 816,45
6135	Locations mobilières	50 900,00	64 267,99	3 003,83	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	17 657,39	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	232 750,00	187 089,50	0,00	0,00	45 660,50
61522	Bâtiments	28 100,00	29 414,68	3 998,40	0,00	0,00
61523	Voies et réseaux	23 000,00	10 821,94	0,00	0,00	12 178,06
61551	Matériel roulant	219 700,00	165 670,63	838,64	0,00	53 190,73
61558	Autres biens mobiliers	54 200,00	57 983,68	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	28 500,00	13 409,03	0,00	0,00	15 090,97
616	Primes d'assurances	34 106,00	25 652,78	0,00	0,00	8 453,22
6182	Documentation générale et technique	3 650,00	2 164,52	0,00	0,00	1 485,48
6184	Versements à des organismes de formation	14 500,00	23 727,55	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	17 000,00	19 163,69	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	7 500,00	5 364,14	0,00	0,00	2 135,86
6226	Honoraires	82 851,00	88 876,41	2 805,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	7 034,22	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	8 500,00	24 245,50	2 304,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	541,08	0,00	0,00	2 458,92
6236	Catalogues et imprimés	7 405,00	10 861,65	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	2 423,10	0,00	0,00	2 576,90
6247	Transports collectifs	33 000,00	54 468,98	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	932 400,00	928 722,83	78 614,79	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	693,50	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	12 650,00	10 510,17	0,00	0,00	2 139,83
6261	Frais d'affranchissement	4 610,00	5 033,89	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	31 772,57	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
627	Services bancaires et assimilés	150,00	168,87	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	101,18	0,00	0,00	2 398,82
62875	Aux communes membres du GFP	576 711,00	566 693,70	21 720,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	13 092,00	9 038,49	0,00	0,00	4 053,51
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 500,00	800,00	0,00	0,00	2 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 089 006,00	3 932 219,11	15 900,00	0,00	140 886,89
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	1 590 483,00	1 422 135,74	15 500,00	0,00	152 847,26
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 712,65	7 072,47	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	29 679,00	32 085,40	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	4 257,82	4 379,97	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	1 300 551,24	1 147 023,19	0,00	0,00	153 528,05
6413	Personnel non titulaire	366 564,66	552 216,88	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	8 770,86	8 495,24	0,00	0,00	275,62
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	271 514,54	309 072,05	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	369 379,34	294 283,82	0,00	0,00	75 095,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	19 777,25	35 953,40	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	77 128,12	88 321,15	400,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	34 203,04	23 528,92	0,00	0,00	10 674,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	239,50	120,00	0,00	0,00	119,50
6488	Autres charges	10 744,98	7 530,88	0,00	0,00	3 214,10
014	Atténuations de produits	1 807 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	230 000,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales	1 807 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 101 002,00	2 074 407,42	0,00	0,00	26 594,58
6531	Indemnités	66 200,00	56 451,84	0,00	0,00	9 748,16
6533	Cotisations de retraite	2 300,00	2 561,71	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 000,00	13 622,86	0,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	38 826,00	33 259,39	0,00	0,00	5 566,61
657348	Autres communes	0,00	28 271,65	0,00	0,00	0,00
657351	GFP de rattachement	17 000,00	14 833,00	0,00	0,00	2 167,00
657358	Autres groupements	1 796 676,00	1 760 988,55	0,00	0,00	35 687,45
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	179 000,00	164 418,42	0,00	0,00	14 581,58
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		10 989 963,00	10 374 294,88	153 257,58	0,00	462 410,54
66	Charges financières (b)	376 496,00	149 959,29	128 433,07	0,00	98 103,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	226 180,00	223 156,34	0,00	0,00	3 023,66
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	129 991,00	-93 522,48	128 433,07	0,00	95 080,41
661131	Aux communes membres du GFP	20 325,00	20 325,43	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	1 704,89	0,00	0,00	4 295,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	1 704,89	0,00	0,00	4 295,11
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	77 692,81				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		11 450 151,81	10 525 959,06	281 690,65	0,00	642 502,10
023	Virement à la section d'investissement	1 038 748,33	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	1 644 736,04	1 644 624,22			111,82
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	1 644 736,04	1 644 624,22			111,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 683 484,37	1 644 624,22			1 038 860,15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 683 484,37	1 644 624,22			1 038 860,15
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 133 636,18	12 170 583,28	281 690,65	0,00	1 681 362,25
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	55 172,92	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 000,00	55 172,92	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	458 896,00	662 963,99	32 568,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	128 500,00	172 529,23	5 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	250 000,00	294 889,15	24 000,00	0,00	0,00
70845	Aux communes membres du GFP	0,00	18 923,91	0,00	0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	396,00	5 525,70	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et v	80 000,00	171 096,00	3 568,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 065 000,00	10 313 664,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 964 000,00	4 062 093,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6 101 000,00	6 251 571,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 334 480,17	1 255 157,50	0,00	0,00	79 322,67
7411	Dotation forfaitaire	0,00	82,05	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	111 119,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	37 980,00	4 416,28	0,00	0,00	33 563,72
7473	Départements	240 000,17	18 773,00	0,00	0,00	221 227,17
74741	Communes membres du GFP	0,00	2 011,23	0,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	0,00	50 371,50	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 056 500,00	1 067 978,44	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des tax	0,00	406,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	55 485,06	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	55 485,06	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		11 933 376,17	12 342 443,47	32 568,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	21 763,10	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	21 753,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	10,10	0,00	0,00	1 989,90
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 935 376,17	12 364 206,57	32 568,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	1 220 906,24	1 147 237,57			73 668,67
776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au co	0,00	0,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transfé	81 808,00	81 690,00			118,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corpo	1 139 098,24	1 065 547,57			73 550,67
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fon	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 220 906,24	1 147 237,57			73 668,67
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 156 282,41	13 511 444,14	32 568,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		1 124 455,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 500,00	8 586,04	0,00	30 913,96
2031	Frais d'études	27 500,00	4 266,04	0,00	23 233,96
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00	4 320,00	0,00	7 680,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 609 438,70	368 638,54	267 566,27	973 233,89
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	13 200,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	8 640,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	29 000,00	51 758,28	6 696,48	0,00
2152	Installations de voirie	6 500,00	5 734,20	0,00	765,80
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	34 550,00	74 488,75	0,00	0,00
21715	Terrains bâtis	650 000,00	8 700,00	0,00	641 300,00
21788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	25 000,00	13 701,68	18 181,29	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	298 525,57	120 546,15	5 124,00	172 855,42
2182	Matériel de transport	251 000,00	22 832,12	234 279,53	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 367,00	35 076,26	1 329,00	0,00
2184	Mobilier	29 944,05	13 387,75	1 955,97	14 600,33
2185	Cheptel	156 025,04	0,00	0,00	156 025,04
2188	Autres immobilisations corporelles	101 527,04	573,35	0,00	100 953,69
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 648 938,70	377 224,58	267 566,27	1 004 147,85
13	Subventions d'investissement	1 216,92	0,00	0,00	1 216,92
13241	Communes membres du GFP	1 216,92	0,00	0,00	1 216,92
16	Emprunts et dettes assimilées	704 027,98	719 168,27	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	704 027,98	669 524,42	0,00	34 503,56
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	487,84	0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP	0,00	49 156,01	0,00	0,00
Total des dépenses financières		705 244,90	719 168,27	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 354 183,60	1 096 392,85	267 566,27	990 224,48
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	1 220 906,24	1 147 237,57		73 668,67
	Charges transférées (6)	1 220 906,24	1 147 237,57		73 668,67
13912	Régions	11 869,00	11 869,00		0,00
13913	Départements	28 353,00	28 353,00		0,00
139148	Autres communes	35 445,00	35 445,00		0,00
139151	GFP de rattachement	118,00	0,00		118,00
139158	Autres groupements	1 776,00	1 776,00		0,00
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	4 247,00	4 247,00		0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00	0,00		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	4 393,33	0,00		4 393,33
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	7 120,00		0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	3 746,10		0,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	18 610,48		0,00
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	2 587,93	0,00		2 587,93
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	6 286,00		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	481 017,82	0,00		481 017,82
281318	Autres bâtiments publics	566 322,73	0,00		566 322,73
28138	Autres constructions	0,00	669 548,40		0,00
28151	Réseaux de voirie	32 064,06	0,00		32 064,06
28152	Installations de voirie	37 807,25	0,00		37 807,25
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	276 194,71		0,00

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2015
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28182	Matériel de transport	0,00	76 791,54		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	7 250,34		0,00
28184	Mobilier	11 102,99	0,00		11 102,99
28188	Autres immobilisations corporelles	3 802,13	0,00		3 802,13
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 220 906,24	1 147 237,57		73 668,67
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 575 089,84	2 243 630,42	267 566,27	1 063 893,15
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		115 893,94			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
1641	Emprunts en euros	650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	210 398,07	252 700,25	24 866,15	0,00
10222	F.C.T.V.A.	12 499,41	54 801,59	24 866,15	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	197 898,66	197 898,66	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	718,70	0,00	0,00
Total des recettes financières		210 398,07	253 418,95	24 866,15	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		860 398,07	253 418,95	24 866,15	582 112,97
021	Virement de la section de fonctionnement	1 038 748,33			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	1 644 736,04	1 644 624,22		111,82
21738	Autres constructions	0,00	0,00		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	5 446,94	4 393,33		1 053,61
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	15 599,00	4 240,00		11 359,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	13 510,10	13 763,70		0,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	52 846,48	37 415,10		15 431,38
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	1 923,00	4 510,53		0,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 013,00	11 014,00		0,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	8 986,00	2 700,00		6 286,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	886,00	886,00		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	534 882,81		0,00
281312	Bâtiments scolaires	281,00	0,00		281,00
281318	Autres bâtiments publics	66 007,00	652 141,71		0,00
28138	Autres constructions	806 160,40	70 760,30		735 400,10
28141	Bâtiments publics	177,00	561,60		0,00
28151	Réseaux de voirie	3 401,00	35 465,85		0,00
28152	Installations de voirie	17 570,02	55 245,92		0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	429,48	429,48		0,00
281757	Matériel et outillage de voirie	112 284,03	0,00		112 284,03
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	356 061,96	117 178,66		238 883,30
28182	Matériel de transport	149 974,87	67 129,27		82 845,60
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 032,71	7 826,61		6 206,10
28184	Mobilier	7 953,19	18 421,29		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	192,86	5 658,06		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 683 484,37	1 644 624,22		1 038 860,15
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 683 484,37	1 644 624,22		1 038 860,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 543 882,44	1 898 043,17	24 866,15	1 620 973,12
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA 2015
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 655 725,00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 655 725,00									
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	08/08/2003		25/01/2004	800 000,00	F		3.9	3.95757		T	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	951 000,00	F		3.92	3.92075		A	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	235 000,00	F		3.75	3.75214		A	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	4 225 000,00	F		3.53	3.53622		A	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/08/2005		01/09/2008	3 000 000,00	F		4.1164	3.84827		A	X	N	A-1
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	1 000 000,00	F		4.8	6.96182		A	C	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/06/2004		01/02/2011	265 035,68	F		4.25	3.3905		A	X	N	A-1
	SOCIETE GENERAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	1 179 689,32	F		2.63	2.79368		T	X	N	A-1
Total général					11 655 725,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 882 885,93					723 427,49	244 126,85	0,00	128 839,25
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 882 885,93					723 427,49	244 126,85	0,00	128 839,25
	N	0,00		199 242,41	2,83	F		3.95757	61 423,17	9 274,91	0,00	1 424,58
	N	0,00		469 349,92	7,08	F		3.92075	49 156,01	20 325,43	0,00	18 398,52
	N	0,00		93 109,92	4,42	F		3.75214	16 652,27	4 116,08	0,00	2 075,57
	N	0,00		1 593 890,36	4,17	F		3.53622	289 236,17	66 474,37	0,00	51 575,64
	N	0,00		1 846 681,83	12,75	F		3.84827	150 000,00	80 269,80	0,00	24 698,40
	N	0,00		513 044,95	7,08	F		6.96182	64 130,62	27 704,43	0,00	24 626,16
	N	0,00		151 193,28	3,17	F		3.3905	34 026,11	7 871,82	0,00	5 890,23
	N	0,00		1 016 373,26	10,75	F		2.79368	58 803,14	28 090,01	0,00	150,15
Total général		0,00		5 882 885,93					723 427,49	244 126,85	0,00	128 839,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 882 885,93					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
								Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2015
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		785 835,98	800 370,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		704 027,98	718 680,43
1641	Emprunts en euros	704 027,98	669 524,42
1687	Autres dettes	0,00	49 156,01
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		81 808,00	81 690,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	81 808,00	81 690,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	800 370,43	267 566,27	115 893,94	1 183 830,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 695 983,78	1 699 425,81
Ressources propres externes de l'année (a)		12 499,41	54 801,59
10222	Dotations, fonds divers et réserves	12 499,41	54 801,59
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		2 683 484,37	1 644 624,22
28031	Amortissement des immobilisations	5 446,94	4 393,33
28041411	Amortissement des immobilisations	15 599,00	4 240,00
28041412	Amortissement des immobilisations	13 510,10	13 763,70
28041481	Amortissement des immobilisations	52 846,48	37 415,10
28041482	Amortissement des immobilisations	1 923,00	4 510,53
28041582	Amortissement des immobilisations	11 013,00	11 014,00
280421	Amortissement des immobilisations	8 986,00	2 700,00
280422	Amortissement des immobilisations	886,00	886,00
28128	Amortissement des immobilisations	0,00	534 882,81
281312	Amortissement des immobilisations	281,00	0,00
281318	Amortissement des immobilisations	66 007,00	652 141,71
28138	Amortissement des immobilisations	806 160,40	70 760,30
28141	Amortissement des immobilisations	177,00	561,60
28151	Amortissement des immobilisations	3 401,00	35 465,85
28152	Amortissement des immobilisations	17 570,02	55 245,92
28158	Amortissement des immobilisations	429,48	429,48
281757	Amortissement des immobilisations	112 284,03	0,00
28181	Amortissement des immobilisations	356 061,96	117 178,66
28182	Amortissement des immobilisations	149 974,87	67 129,27
28183	Amortissement des immobilisations	14 032,71	7 826,61
28184	Amortissement des immobilisations	7 953,19	18 421,29
28188	Amortissement des immobilisations	192,86	5 658,06
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 038 748,33	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 699 425,81	24 866,15	0,00	197 898,66	1 922 190,62

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 183 830,64
Ressources propres disponibles	IV 1 922 190,62
Solde	V = IV - II (3) + 738 359,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/01/2015	PERCEUSE	523,91	0,00	15
16/01/2015	TRAVAUX CHALET DECH ALLUES	1 800,00	0,00	15
16/01/2015	MOBILIER ASSISTANCE RH	158,50	0,00	1
16/01/2015	MOLOKS	13 785,60	0,00	15
16/01/2015	TVX REFECTION MOLOK MOTTARET	6 764,40	0,00	15
16/01/2015	TVX MOLOK MOTTARET	7 939,20	0,00	15
16/01/2015	CHALET OM CHAMPAGNY	7 824,94	0,00	10
16/01/2015	EXTINCTEURS	573,35	0,00	15
16/01/2015	PC ALSH ST BON	399,00	0,00	1
03/02/2015	CHAINES	960,96	0,00	4
05/02/2015	REPARATION BENNE	8 232,00	0,00	4
11/02/2015	CUISINE STUDIO 10	601,91	0,00	10
24/02/2015	ORDINATEURS ACCUEIL + RH	2 586,00	0,00	2
24/02/2015	ANNEAU LEVAGE	20 220,00	0,00	6
03/03/2015	TOLE INOX	7 177,44	0,00	6
09/03/2015	SACS PORTAGES	4 663,20	0,00	6
16/03/2015	ACCES LOGICIEL DIRECTRICE	452,40	0,00	1
16/03/2015	TRAVAUX IMM BELLEGARDE	3 648,00	0,00	10
16/03/2015	LOGICIEL	3 240,00	0,00	2
16/03/2015	LITS	5 261,80	0,00	15
30/03/2015	LAVE VAISSELLE MC CHAMPAGNY	429,00	0,00	1
08/04/2015	POSE ET AJUSTAGE TRAPPES	1 692,00	0,00	6
23/04/2015	PLATEAUX MELEZES	924,48	0,00	15
04/05/2015	SOL SOUPLE JARDIN	5 802,48	0,00	15
02/06/2015	CITYBAC	5 580,00	0,00	6
03/06/2015	SECURISATION CHEMIN VIGNES	11 556,00	0,00	15
09/06/2015	IMPRIMANTE	996,00	0,00	2
15/06/2015	TERRASSEMENT	4 320,00	0,00	15
15/06/2015	STRUCTURE JEUX EXTERIEURS	140,65	0,00	1
15/06/2015	FRIGO	229,00	0,00	1
18/06/2015	TELEPHONE	207,70	0,00	1
18/06/2015	TELEPHONE	207,69	0,00	1
22/06/2015	LITS	201,05	0,00	15
22/06/2015	STRUCTURE JEUX EXTERIEURS	673,20	0,00	1
22/06/2015	ANNEAU LEVAGE	16 380,00	0,00	6
22/06/2015	VEHICULE CLIO	11 940,16	0,00	4
30/06/2015	TRAVAUX TELEPHONIQUE BUREAUX ANNEXE	4 872,00	0,00	15
30/06/2015	PANNEAUX ACIER	1 078,20	0,00	20
30/06/2015	COLONNE VERRE ET EMBALLAGE	11 741,42	0,00	15
15/07/2015	CLOISON BUREAUX	14 892,00	0,00	20
15/07/2015	MISSION AMO AMENAGEMENT LOCAUX ADM POLE SANTE ESPACE CULTURE	2 610,00	0,00	2
16/07/2015	ECRANS FINANCE	576,05	0,00	2
28/07/2015	NOTE HONORAIRES	1 656,04	0,00	2
28/07/2015	TAPIS + FAUTEUILS ENTREE	484,96	0,00	1
05/08/2015	FAUTEUILS + ARMOIRES + TABLES	711,72	0,00	2
06/08/2015	TRAVAUX SENTIER TOUR DE TARENDAISE CHAMPAGNY	13 200,00	0,00	
06/08/2015	TRAVAUX PLOMBERIE	1 915,25	0,00	20
14/09/2015	PC PORTABLE ALSH	255,36	0,00	2

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/09/2015	CHALET BOIS TYPE A	5 778,00	0,00	10
14/09/2015	PC PORTABLE ALSH	1 560,00	0,00	2
30/09/2015	LOGICIEL DE GESTION DE L'ACHAT PUBLIC	4 320,00	0,00	2
30/09/2015	DISQUE DUR	89,99	0,00	1
30/09/2015	PC RH ET ALSH	1 452,00	0,00	2
30/09/2015	PC RH ET ALSH	876,00	0,00	2
07/10/2015	ECRAN COORDO	596,17	0,00	2
23/10/2015	TRAVAUX TOTEMS	2 799,60	0,00	6
04/11/2015	CHALET TYPE B	12 768,00	0,00	10
09/11/2015	LOGICIEL PLANNINGS	4 971,60	0,00	2
19/11/2015	TRAVAUX IMM BELLEGARDE	23 697,06	0,00	10
19/11/2015	TRAVAUX IMM BELLEGARDE	23 697,06	0,00	10
23/11/2015	VELO ELECTRIQUE	1 699,00	0,00	2
23/11/2015	SAC DE PORTAGE	2 511,36	0,00	5
01/12/2015	SAC DE PORTAGE	1 451,95	0,00	6
03/12/2015	SIGNALISATION PT COLLECTE	4 656,00	0,00	20
03/12/2015	TRAVAUX ABRIS PRALOGNAN	3 840,00	0,00	15
10/12/2015	TRAVAUX IMM BELLEGARDE	4 992,00	0,00	10
11/12/2015	MISSION AMO AMENAGEMENT LOCAUX ADM POLE SANTE ESPACE CULTURE	8 700,00	0,00	2
11/12/2015	LOGICIEL E ENFANCE	3 443,30	0,00	2
14/12/2015	MEUBLES CUISINES	643,95	0,00	1
15/12/2015	TRAVAUX IMM BELLEGARDE	31 287,74	0,00	10
15/12/2015	LAVE VAISSELLE	399,99	0,00	1
15/12/2015	VOLET ROULANT DECH COURCHEVEL	2 016,00	0,00	15
15/12/2015	FRIGO	379,00	0,00	1
24/12/2015	ETAGERES ARCHIVES	1 613,56	0,00	10
28/12/2015	ARMOIRES	918,00	0,00	10
TOTAL GENERAL		363 242,35	0,00	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2015
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	12 396 774,57
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	12 396 774,57
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ADMR DE BOZEL	75 000.00€	PARTICIPATION 2014
SAVOIE VIVANTE	150.00€	PARTICIPATION 2014
Etat		
ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	3 500.00€	PARTICIPATION ASSO COLLEGE BONRIEU
Autres		
ASADAC	1 500.00€	PARTICIPATION 2014
COMITE BASSIN EMPLOI	1 500.00€	PARTICIPATION 2014
COMITE DE SKI DE SAVOIE	16 107.00€	PARTICIPATION 2014
LE DOME THEATRE	5 000.00€	PARTICIPATION 2014
ALBERTVILLE TARENTOISE EXPANSION	1 280.00€	ALIZE SAVOIE
Personnes de droit public		
Départements		
APTV	16 379.25€	PARTICIPATION SCOT
APTV	45 769.95€	PARTICIPATION 2014
Communes		
MAIRIE DE BOZEL	25 000.00€	PARTICIPATION 2014
MOUTIERS	9 000.00€	CENTRE HEBERGEMENT
MOUTIERS	16 000.00€	CHALET DU VOYAGEUR
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
AGENT COMPTABLE	6 426.00€	PARTICIPATION SORTIES EPS
AGENT COMPTABLE	16 065.00€	PARTICIPATION ACTIVITES PEDAGOGIQUES
SIVOM DE MOUTIERS	130 000.00€	ECOLE DE MUSIQUE
SMITOM	108 247.00€	PARTICIPATIONS ISDI
SMITOM	1 448 957.00€	PARTICIPATION EMPRUNTS COMMUN
TOTAL GENERAL	1 925 881,20	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	0	0	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL	A	0	0	0	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2 ^{ème} CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0	0	0	0	0
INGENIEUR	A	0	0	0	0	0	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 1 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	0	0
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	0	0	0	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 1 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0	0	0	0	0
PUERICULTRICE	A	0	0	0	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	0	0
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0	0	0	0	0

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	ANIM		0,00		
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	S		0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2 CLASSE	C	ADM		0,00		
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	ANIM		0,00		
AGENT SOCIAL	C	S		0,00		
ADJOINT TECHNIQUE 2 CLASSE	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
APTV	01/01/2014	Sans fiscalité propre	62 149,20
SMITOM	01/01/2014	Sans fiscalité propre	1 557 204,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2015
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 690 983,78	2 359 524,36	267 566,27	1 063 893,15
RECETTES	3 543 882,44	1 898 043,17	24 866,15	1 620 973,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 133 636,18	12 452 273,93	0,00	1 681 362,25
RECETTES	14 280 737,52	14 668 467,25	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGET SPANC (1)

BUDGET : BUDGET SPANC N°SIRET : 20004079800023				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 016,00	2 739,00	0,00	277,00
RECETTES	3 016,00	2 546,00	0,00	470,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - TRANSPORT SCOLAIRE (1)

BUDGET : TRANSPORT SCOLAIRE N°SIRET : 20004079800031				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 011 000,00	932 915,52	0,00	78 084,48
RECETTES	1 011 000,00	1 330 871,25	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 690 983,78	2 359 524,36	267 566,27	1 063 893,15
RECETTES	3 543 882,44	1 898 043,17	24 866,15	1 620 973,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 147 652,18	13 387 928,45	0,00	1 759 723,73
RECETTES	15 294 753,52	16 001 884,50	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 838 635,96	15 747 452,81	267 566,27	2 823 616,88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 838 635,96	17 899 927,67	24 866,15	913 842,14

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Bozel, le 07/03/2016
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Bozel, le 07/03/2016

Date de convocation : 02/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean Baptiste MARTINOT	
Sandra ROSSI	
Sylvain PULCINI	
Jenny APPOLONIA	
Yves PACCALET	
Guillaume BRILAND	
Philippe BOUCHEND'HOMME	
René RUFFIER LANCHE	
Thierry RUFFIER DES AIMES	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Thierry MONIN	
Michèle SCHILTE	
Thierry CARROZ	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Florence SURELLE	
Bernard FRONT	
Armand FAVRE	
Hélène MADEC	
Rémy OLLIVIER	
Jean Marc BELLEVILLE	
Jean René BENOIT	
Armelle ROLLAND	
Stéphane AMIEZ	
Philippe MUGNIER	
Josette RICHARD	
Patrick MUGNIER	
Laurette COSTES	
Gilbert BLANC TAILLEUR	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.24	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.25	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.27	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.28	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.29	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.30	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
p.31	A5 - Etalement des provisions	X	
p.32	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.34	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
p.36	A11 - Etat des travaux en régie	X	
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.37	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.38	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.39	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
p.43	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.44	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.45	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.46	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.47	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.48	D2 - Arrêté et signatures	X	